

Association loi 1901 Crèche à domicile Spécialiste de la garde partagée Prise en charge de l'enfant vulnérable

# COURRIER MARS 2018 À L'ATTENTION DES FAMILLES ET DES INTERVENANTES À DOMICILE

#### **SASSEMBLEE GENERALE:**

L'assemblée générale de l'association se tiendra le **jeudi 12 avril 2018 à 19H00** à la Maison de la citoyenneté de la roseraie.

Une convocation vous sera adressée très prochainement pour vous confirmer la date, l'heure, l'ordre du jour de cette AG.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous pour cet évènement qui vous permettra de mieux connaître le fonctionnement de notre association et le travail que nous effectuons, de discuter des résultats de notre enquête de satisfaction distribuée à nos adhérents fin 2017, mais aussi de joindre l'utile à l'agréable puisque nous mettons également en œuvre nos talents culinaires pour vous régaler au cours de cette soirée décontractée et conviviale...

## △ ATTESTATIONS FISCALES et DECLARATION D'IMPOTS sur les revenus 2017 :

\*PAJEMPLOI: Pour ceux qui passent par PAJEMPLOI, vous pouvez d'ores et déjà télécharger votre attestation fiscale sur votre espace employeur pour ce qui concerne les salaires nets, les charges et les frais de transport public versés en 2017.

Pour les renseignements concernant les impôts (que déclarer, où noter les frais de garde...), vous pouvez consulter le site de PAJEMPLOI :

http://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil/employeur-dassistante-maternelle/je-remunere-et-je-declare/mon-attestation-fiscale.html

\*CESU: Cette attestation est également disponible (attention: le document est intitulé ATTESTATION 2017...). Pour les infos concernant le CESU:

 $\underline{https://www.cesu.urssaf.fr/info/accueil/question-du-moment/comment-et-quand-obtenir-mon-att.html}$ 

\*URSSAF : Pour ceux qui sont à l'URSSAF de Toulouse, elle doit vous être envoyée par courrier.

\*CRECHE AND DO: Nous vous enverrons par e-mail notre attestation fiscale concernant les frais d'association courant mars (adhésion annuelle + cotisations mensuelles). La somme devra être cumulée avec les autres frais concernant le coût de la garde (voir attestations PAJEMPLOI, CESU, URSSAF Toulouse). Nous tiendrons l'original à votre disposition si besoin puisque vous n'avez plus l'obligation de transmettre cette attestation aux impôts.

N'oubliez pas que **si vous avez perçu des aides complémentaires** pour la garde de vos enfants (aides de votre employeur, comité d'entreprise, mairie, participation au titre **Cesu préfinancé...**), **vous devez les déduire du montant indiqué sur votre attestation fiscale**.

Pour rappel : depuis le 1er janvier 2017, le dispositif du crédit d'impôt est généralisé à tous les particuliers employeurs, actifs et inactifs.

Cet avantage correspond à 50% des dépenses engagées en 2017, au titre de l'emploi d'un salarié à domicile ou d'une assistante maternelle, dans la limite d'un plafond de dépense

annuel. Le crédit d'impôt est une somme qui est déduite du montant de votre impôt à payer. Si le montant du crédit excède le montant de votre impôt à payer, un chèque du centre des impôts vous est remis.

Exemple A: un particulier employeur est non imposable sur les revenus 2017.

Il bénéficie de 1000 euros de crédit d'impôt correspondant à 50% du coût de la garde pour les dépenses engagées en 2017 au titre de l'emploi d'un salarié à domicile.

En 2018, il ne paiera pas d'impôt et recevra un remboursement de 1000 euros.

Exemple B: un particulier employeur doit payer 1000 euros d'impôt sur les revenus 2017.

Il bénéficie de 500 euros de crédit d'impôt pour les dépenses engagées en 2017 au titre de l'emploi d'un salarié à domicile.

En 2018, il déduira 500 euros de son impôt à payer et paiera 500 euros d'impôt.

#### **SPROGRAMME DES ATELIERS:**

Voici le programme des différents ateliers pour le mois de mars:

## 



➤ Mercredi 14 mars : 10h00 : Les Goûteurs

> <u>Jeudi 15 mars</u> : 10h00 : Les Rêveurs

## **&Les ateliers Découvertes**

► Jeudi 1<sup>er</sup> mars: Les Grimpeurs: Pas d'atelier car vacances scolaires

➤ Vendredi 2 mars : Les Manipulateurs : Manipulation « peinture »

➤ Jeudi 8 mars: Les Manipulateurs: Atelier sensori-moteur (Centre social de Jolimont)

➤ <u>Vendredi 9 mars</u>: **Les Grimpeurs**: Objets « insolites » à toucher

➤ <u>Jeudi 15 mars</u>: **Les Grimpeurs**: Atelier sensori-moteur (Centre social de Jolimont)

➤ <u>Vendredi 16 mars</u>: **Les Manipulateurs** : Objets « insolites » à toucher

➤ <u>Jeudi 22 mars</u>: <u>Les Manipulateurs</u>: <u>Pas d'atelier car sortie à la bibliothèque Bonnefoy</u>, vous allez recevoir une e-invitation

➤ <u>Vendredi 23 mars</u>: **Les Grimpeurs** : Sortie à la bibliothèque Bonnefoy, vous allez recevoir une e-invitation

▶ Jeudi 29 mars: Les Manipulateurs: Atelier sensori-moteur (Centre social de Jolimont)

➤ Vendredi 30 mars: **Les Grimpeurs**: Stands autour des « Odeurs et du Goût »

#### Le groupe des Songeurs (le jeudi) :

► <u>Jeudi 1<sup>er</sup> mars</u>: Manipulation sable magique

>Jeudi 8 mars : Parcours sensori-moteur à la ludothèque

▶ Jeudi 15 mars : Pas d'atelier car atelier sensoriel pour les bébés
▶ Jeudi 22 mars : Manipulation « pâte à modeler » (fait maison)

► <u>Jeudi 29 mars</u>: Parcours sensori-moteur à l'association

## 

#### ► <u>Le lundi</u> :

► <u>Lundi 5 mars</u> : **Les Argonautes** : éveil corporel

Les Explorateurs : motricité fine : manipulation de pompons et bouteilles

- Lundi 12 mars: **Atelier thématique :** portrait de clowns
- ► <u>Lundi 19 mars</u> : Pas d'atelier car sortie à la bibliothèque Bonnefoy, vous allez recevoir une e-invitation
- Le lundi 26 mars : **Atelier thématique :** Séance photobooth avec déguisements de clowns
- ► <u>Le lundi 2 avril</u>: **Férié**

## **►**<u>Le mardi</u>:

► Mardi 6 mars : Les Argonautes : éveil corporel



**Les Explorateurs** : motricité fine : manipulation de pompons et bouteilles Lectures avec Nicole Guillaume de **l'association** « **Lire et faire lire** »

- Mardi 13 mars: **Atelier thématique :** portrait de clowns
- ► Mardi 20 mars : Pas d'atelier car sortie à la bibliothèque Bonnefoy, vous allez recevoir une e-invitation
- ▶ Mardi 27 mars : Atelier thématique : Séance photobooth avec déguisements de clowns
- ► Mardi 3 avril: Les Explorateurs : éveil corporel

Les Argonautes : motricité fine : Graines et boîtes à oeufs

#### **☞** FORMATION:

Un mois riche en formation! Cette semaine a lieu le module V, suivi du module II du 19 au 23 mars.

Voici le planning du module II.

Afin de répondre à toutes les questions des intervenantes concernant la formation, je vous propose une réunion d'informations. Pour l'organiser dans les meilleures conditions, merci de remplir le questionnaire envoyé par e-mail, si vous ne l'avez pas reçu, voici le lien : réunion d'informations sur la formation

Cette réunion sera aussi l'occasion d'élire le ou la représentante des intervenantes à domicile et de partager un repas.

#### **SEBLOG:**

Suite à de nombreuses questions autour de l'alimentation de vos enfants, nous vous proposons ce mois-ci, d'aller consulter un site dédié à ce qu'il y a dans l'assiette de vos petits. Ce site répondra à vos questionnements autour de la diversification alimentaire, l'éveil au goût, des idées de recettes (...).

Cube & Petits pois

Bonne lecture.

Bien cordialement,

L'équipe de Crèche and Do